

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 12 DECEMBRE 2013**

Délibération
n° 2013.12.301

**Tarifs 2014 : vente de
compost et de broyat
issus à la plate-forme
de compostage de
Frégeneuil**

LE DOUZE DECEMBRE DEUX MILLE TREIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **06 décembre 2013**

Secrétaire de séance : Gérard DESAPHY

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Christophe CHOPINET, Françoise COUTANT, Monique DALLAIS, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Joël LACHAUD, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Madeleine LABIE à Françoise COUTANT, Françoise LAMANT à Gérard DESAPHY, Rachid RAHMANI à Dominique LASNIER, Frédéric SARDIN à Catherine PEREZ

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Catherine DESCHAMPS par Christophe CHOPINET, André LAMY par Monique DALLAIS

Excusé(s) :

Nadine GUILLET, Redwan LOUHMAI

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 DECEMBRE 2013**DELIBERATION
N° 2013.12.301**

ENVIRONNEMENT / DÉCHETS MÉNAGERS

Rapporteur : **Monsieur DOLIMONT****TARIFS 2014 : VENTE DE COMPOST ET DE BROyat ISSUS A LA PLATE-FORME DE COMPOSTAGE DE FREGENEUIL**

Les ventes aux particuliers de compost et de broyat permettent de promouvoir l'utilisation de cet engrais issu du compostage des déchets verts et des boues. Tous les lots de compost vendus sur la plate-forme sont de qualité dite « maraîchère », c'est-à-dire utilisables en potager. Une fiche d'analyse du lot sera fournie à tous les acheteurs.

Pour l'année 2014, la commission environnement a **diminué les tarifs fixés en 2013**. Les tarifs reconduits sont donc les suivants :

COMPOST maille 0-20 mm : compost en vrac pris sur la plate-forme de déchets verts – quantité comprise entre 250 litres et 2 m³ – chargement assuré par les services du GrandAngoulême

Tarifs 2014 (TVA 20%)		
	HT	TTC
250 litres	2,50 €	3 €
500 litres	5,00 €	6 €
750 litres	7,50 €	9 €
1 000 litres	10,00 €	12 €
1 500 litres	15,00 €	18 €
2 000 litres	20,00 €	24 €

BROYAT : broyat en vrac pris sur la plate-forme de déchets verts - quantité comprise entre 250 litres et 2 m³ - chargement assuré par les services du GrandAngoulême

Tarifs 2014 (TVA 20%)		
	HT	TTC
250 litres	2,50 €	3 €
500 litres	5,00 €	6 €
750 litres	7,50 €	9 €
1 000 litres	10,00 €	12 €
1 500 litres	15,00 €	18 €
2 000 litres	20,00 €	24 €

Vu l'avis favorable de la commission environnement, cadre de vie, construction du 21 novembre 2013,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 26 novembre 2013,

Je vous propose :

D'APPROUVER pour l'année 2014, les tarifs des ventes exceptionnelles de compost et de paillis sur la plate-forme de déchets verts de Frégeneuil tels que précisés ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 18 décembre 2013	<u>Affiché le :</u> 18 décembre 2013